

Accueil et ouverture

Christoph Neuhaus, président de la Fondation «Assurer l'avenir des gens du voyage suisses» et conseiller d'Etat bernois

Séminaire «Aires de séjour et de transit pour les Yéniches, les Sinti et les Roms – exemples de bonne pratique pour soutenir les communes»

Berne, le 26 janvier 2018, 10h00

Chers représentantes et représentants des communes,
chers représentantes et représentants des Yéniches, Sinti et Roms,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à ce séminaire. Les gens du voyage et les sédentaires cohabitent déjà depuis des siècles. Ce qui s'applique à l'ensemble de la société, s'applique aussi lors de du rapport entre les sédentaires et les gens ayant adopté un mode de vie nomade: la cohabitation doit encore et toujours être redéfinie. En d'autres termes, il est nécessaire de maintenir le dialogue et de regarder précisément où se situent actuellement les problèmes. Certes, il s'agit ici d'aires de séjour, mais au cœur se trouvent des êtres humains.

La création des aires est liée à des questions juridiques, de planification et de construction – je reviendrai plus tard sur les questions sociopolitiques. Cela fait que les spécialistes assistant au présent séminaire, l'abordent avec différentes orientations telles que la planification, le droit et les aspects sociaux. Ils viennent de différentes parties du pays, de différents cantons ainsi que de diverses communes et organisations spécialisées. Ils assument différents rôles à titre de collaborateurs et collaboratrices dans les domaines de l'aménagement du territoire, au sein de préfectures et de communes.

Ce séminaire se concentre sur les besoins des communes en relation avec les gens du voyage. En simplifiant quelque peu, je dirai que le séminaire est le fruit d'organisations proches des autorités pour les autorités. Il est important pour nous que les utilisateurs et utilisatrices des aires puissent formuler leurs requêtes de leur propre chef et participent. En effet, nous avons ici dans la salle aussi différents représentants et représentantes des Yéniches, des Sinti et des Roms. Le film présenté dans la salle du Conseil nous apportera aussi en outre des images provenant de la pratique.

Le présent séminaire est issu de la coopération entre l'Association des Communes Suisses et la Fondation «Assurer l'avenir des gens du voyage suisses». Nombre de questions concernant

l'interaction avec les gens du voyage ne peuvent être réglées qu'avec les communes, car chaque aire se trouve finalement sur un terrain communal. Il faut coopérer lorsqu'il s'agit des gens du voyage. Un seul acteur ne suffit pas pour créer des aires à leur attention. La collaboration entre les communes, les cantons et la Confédération est tout aussi fondamentale que l'implication des organisations de Yéniches, de Sinti et de Roms. C'est en effet aussi l'une des raisons de la création de la Fondation «Assurer l'avenir des gens du voyage suisses», d'encourager la collaboration intercantonale et intercommunale.

En tant que membre du Conseil-exécutif, je dirai ceci sur le rôle central des cantons concernant les questions des aires pour les gens du voyage: le Canton a la possibilité d'intégrer les aires de séjour dans les plans directeurs, de développer des stratégies et des concepts, de chercher des terrains adéquats, de mandater des spécialistes avec le dossier et de mettre à disposition des ressources pour la gestion des aires.

Concernant la création des aires, le Canton de Berne est en bonne voie: trois aires de plus petite taille sont en cours de réalisation. Le projet pour une grande aire de transit à Wileroltigen est en préparation, de même que des travaux sont en cours en vue de créer des aires provisoires pour les gens du voyage étrangers.

L'État est dans l'obligation de mettre à disposition une infrastructure vitale pour les habitantes et habitants. Pour les Yéniches, Sinti et Roms, ces infrastructures de base comprennent aussi la mise à disposition d'aires. Où ces aires sont créées, comment elles sont aménagées, sont là des questions qui doivent être résolues dans le cadre de processus de négociation démocratiques.

Mais quelles règles valent pour ces processus de négociation démocratiques ? Le préambule de la Constitution fédérale donne le ton – Je cite: «... sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres». Eh bien, ce n'est pas si simple. Les gens du voyage ne font certes pas partie en soi des faibles, mais il est aussi vrai que les minorités sont potentiellement dans une position plus faible dans la société par rapport à la majorité.

L'interaction avec les minorités est «l'examen de santé» pour la société majoritaire. La majorité peut faire preuve de force par l'interaction avec la minorité: dans la transparence, vis-à-vis d'autres modes de vie. Et elle peut faire preuve de sa propre capacité de développement. La société majoritaire peut aussi mettre au jour une conscience historique et essayer de faire comprendre pourquoi la minorité agit ainsi et pourquoi elle existe sous cette forme.

Des divergences d'opinion, ou tout au moins différents besoins, font partie des rapports entre majorité et minorité. Mais justement en cas de conflit, la majorité peut montrer qu'elle est capable de résoudre des questions controversées majoritairement et de façon juste, et en même temps, de faire comprendre quelles règles sont valables pour tous et toutes.

Dans ces processus de négociation démocratiques avec la minorité, et simultanément au sein de la société majoritaire, les différents niveaux de l'État sont aussi mis au défi, tout comme les organisations telles que l'Association des Communes Suisses ou la Fondation «Assurer l'avenir des gens du voyage suisses» et les organisations de Yéniches, Sinti et Roms.

En outre, il faut des *individus engagés* dans les organisations, les autorités et la politique qui non seulement *relèvent et gèrent* les défis, mais aussi peut-être aussi s'exposent dans leur environnement professionnel et recherchent des solutions ciblées avec détermination. Ces individus peuvent faire la différence. Dans cet esprit, je vous souhaite un séminaire stimulant et des débats techniques entre participants et participantes engagés.